

nier poste est de l'ordre de \$15,000. Nous avons ajouté deux fonctionnaires au service de l'information. Dans l'ensemble, le personnel est réduit de quatre employés.

M. McLure: A l'égard des frais d'impression, avez-vous réduit sensiblement votre réclame? Les frais d'impression sont trois fois plus considérables qu'auparavant, ou du moins que l'an dernier. La somme prévue en frais d'impression est de \$22,700 comparativement à \$7,700 l'an dernier. Quelles publications nouvelles compte-t-on imprimer cette année?

L'hon. M. Mayhew: Les postes dont s'informe l'honorable député sont les suivants: impression du rapport annuel du ministère, \$3,000; reproduction de *Trade News* par similitravure, douze numéros, \$1,500; impression de *Canadian Fish Culture*, quatre numéros, \$2,000; brochures et livrets aux fins de l'enseignement scolaire et général, \$15,000, et service de renseignements, \$1,200.

M. McLure: Il y a un autre poste relatif aux films et étalages. Je constate une réduction importante à ce poste, soit de \$119,000, l'an dernier, à \$64,500. Quelle partie de la campagne le ministre a-t-il jugée inutile pour le ministère au point de motiver cette réduction radicale? S'agit-il de réclame ou d'étalages? Est-ce à l'égard de ces affectations que vous diminuez les frais?

L'hon. M. Mayhew: Ce n'est pas que ces éléments nous eussent paru inutiles. Mais, comme il était nécessaire de comprimer les dépenses quelque part, nous avons pensé qu'il était plus facile de le faire à ces chapitres. Nous avons donc supprimé trois expositions, des films et de la réclame.

(Le crédit est adopté.)

Services généraux—

143. Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve, \$35,366.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Le ministre peut-il nous dire si on a vendu du poisson à l'Espagne l'an dernier à la suite de la visite de M. Gushue? Un accord aurait été conclu. A-t-on, cependant, expédié du poisson?

L'hon. M. Mayhew: Non. Nul poisson n'a été vendu à l'Espagne.

M. Higgins: Pourquoi cette réduction? Nous examinons le crédit 143, n'est-ce pas?

M. Black (Cumberland): Le crédit 142 n'a pas été adopté.

M. le président: Oui.

M. Higgins: Le crédit n° 143 n'est pas encore adopté?

M. le président: Non, nous en sommes au crédit n° 143.

M. Higgins: Je demandais au ministre pourquoi le montant en a été réduit.

L'hon. M. Mayhew: La raison de cette réduction, c'est que presque tout le personnel est passé au ministère, sauf les membres de l'Office. Comme le sait le député, le ministère des Pêcheries a transféré au ministère du Commerce les représentants de l'Office à l'étranger. C'était mon ministère qui les payait auparavant, mais maintenant ils sont payés par le ministère du Commerce.

M. Black (Cumberland): Vous allez assez vite, monsieur le président. J'ai quelque observations à formuler à l'égard des crédits n°s 142 et 143. Ils figurent sous le même titre général. Le crédit n° 142 comporte une forte augmentation. D'autres crédits accusent une diminution. Celui-ci est augmenté de \$91,348. Nous nous accordons tous, j'en conviens, sur la nécessité d'étendre notre marché du poisson, tant à l'égard du producteur que du consommateur dans toutes les régions du Canada. On se plaint souvent que, bien que le Canada produise beaucoup de poisson, il n'en consomme pas autant qu'il le devrait, compte tenu de sa population. Je ne crois donc pas qu'il s'élève beaucoup de critiques envers le ministre s'il augmente le crédit relatif à l'organisation du marché, à condition d'obtenir des résultats. Je voudrais savoir de combien d'employés le personnel de son ministère a augmenté et quelles sont leurs fonctions spéciales, en ce qui concerne ce crédit. Je voudrais aussi savoir du ministre quels résultats son ministère a obtenus de ses dépenses et de son activité.

L'hon. M. Mayhew: En ce moment, l'enquête mentionnée se poursuit à Terre-Neuve sur le prix du poisson du littoral et sur les recettes des pêcheurs. Là, également, la commission de la mise en valeur fonctionne sous la direction de sir Albert Walsh, tandis qu'il existe un autre comité de l'expansion dans l'Île du Prince-Édouard. Nous sommes fiers des travaux de ces deux organismes et enchantés qu'ils soient à l'œuvre. Ils collaborent étroitement avec les gouvernements provinciaux. Chacun constitue un comité mixte de représentants de l'État, du gouvernement provincial et de l'industrie.

M. McLure: Au crédit 142, la majoration de \$91,000 sera entièrement ou presque entièrement affectée aux traitements. C'est la seule augmentation.

M. le président: Le crédit est-il adopté?

M. McLure: Non, pas encore.